

L'influence de l'anglais sur les erreurs lexicales commises par des enfants franco-ontariens lors d'une dictée standardisée (*Chronosdictées*)

- Sarah Nicholls, Étudiante à la M.Sc.S., Programme d'orthophonie, Faculté de la santé, Université Laurentienne, sy_nicholls@laurentienne.ca
- Michèle Minor-Corriveau, PhD, Professeure agrégée, Programme d'orthophonie, Faculté de la santé, Université Laurentienne, mminorcorriveau@laurentienne.ca
- Maxine Bélanger, Étudiante à la M.Sc.S., Programme d'orthophonie, Faculté de la santé, Université Laurentienne, mj_belanger@laurentian.ca

INTRODUCTION

Le contact entre le français et l'anglais en Ontario est une réalité qui peut avoir des répercussions sur la qualité de la langue et sur les compétences linguistiques des francophones de cette province majoritairement anglophone. Si l'anglais peut influencer l'oralité du français en Ontario, en est-il de même pour le langage écrit? L'outil d'évaluation des performances orthographiques, *Chronosdictées*, normalisé en France, est utilisé dans le cadre de cette recherche pour évaluer les habiletés d'orthographe d'élèves de la 2^e, de la 5^e et de la 7^e année de la région du Grand Sudbury, Ontario, ville dans laquelle le français est la langue minoritaire. Ces dictées sont composées de trois, six et huit phrases, respectivement, et les erreurs d'orthographe sont repérées en fonction de leur type (Baneath, Alberti & Boutard, 2006). Pour faire suite à la recherche de Bélanger, Minor-Corriveau et Bélanger (2015), qui a révélé que les élèves de la 5^e année de Sudbury commettent plusieurs erreurs de type lexical lors d'une tâche de *Chronosdictées*, nous proposons de déterminer si l'influence de l'anglais est la raison pour laquelle ce résultat a été observé. Les personnes bilingues ont deux lexiques distincts pour chacune des langues dans lesquelles ils sont compétents. Toutefois, lorsque les mots se ressemblent (c'est-à-dire que les deux mots existent dans les deux langues et que leur graphie en français et en anglais est semblable, comme « indien » et « indian »), le doute orthographique peut influencer l'orthographe des mots (Rey, Pacton & Perruchet, 2005), ce qui aura un impact sur la fréquence d'erreurs de type lexical.

MÉTHODE

Questions de recherche et hypothèses : Cette recherche se propose de répondre aux questions suivantes. Lorsqu'une erreur de type lexical est commise l'erreur relève-t-elle d'une influence de l'anglais? Selon le Conseil collégial de développement de matériel didactique (2007), les vrais amis, c'est-à-dire les mots dont l'orthographe est semblable en français et en anglais, seront plus soumis à l'influence de l'anglais, puisque leurs graphies se ressemblent déjà dans les deux langues. Cela dit, certaines des erreurs de type lexical auront subi une influence de l'anglais, notamment les vrais amis. Si, en effet, il y a une influence de l'anglais, quel impact a-t-elle sur la fréquence des erreurs lexicales? Si les vrais amis subissent une influence de l'anglais, nous pouvons soupçonner qu'il y aura une différence entre les erreurs lexicales et les erreurs lexicales rectifiées, puisque les erreurs lexicales rectifiées ne tiennent pas compte des erreurs relevant de l'influence de l'anglais. Les élèves franco-ontariens qui parlent le plus souvent en anglais à la maison commettent-ils plus d'erreurs relevant de l'anglais que ceux qui s'expriment plus souvent en français ou que ceux qui utilisent les deux langues? Puisque la maîtrise de l'orthographe dépend de la fréquence à laquelle l'élève est exposé aux mots écrits et de l'environnement linguistique, l'hypothèse est que les élèves bilingues qui parlent anglais à la maison commettront plus d'erreurs relevant de l'anglais que les élèves qui parlent français et que ceux qui utilisent les deux langues. Y a-t-il des tendances dans les productions écrites des élèves qui font état de graphies qui sont difficilement maîtrisées? Selon Pacton, Fayol & Perruchet (1999), il n'y a pas moyen de savoir quelles sont les suites de lettres permises en français, puisqu'il existe de nombreux choix. Par exemple, les doubles consonnes sont parfois doublées et parfois non, et certains phonèmes (sons) dont le graphème (lettre) correspondant dépend de l'environnement orthographique entraînent des difficultés. Nous nous attendions donc à ce que nous observions des tendances semblables à celles-là au niveau des graphies difficilement maîtrisées.

Participants : Cette étude compte 319 participants distribués selon leurs trois niveaux scolaires, dont 61 en 2^e année, 143 en 5^e année, et 115 en 7^e année. Il y a 153 garçons et 166 filles ; 82 d'entre eux parlent anglais à la maison, 80 parlent français à la maison, 143 parlent les deux langues à la maison, et 14 n'ont pas déclaré la langue utilisée. Les élèves de la 2^e année sont âgés de 7 à 8 ans, ceux en 5^e année ont de 10 à 11 ans, et ceux en 7^e année ont de 12 à 13 ans. Tous les participants se répartissent dans cinq écoles élémentaires de langue française du Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario dans la région du Grand Sudbury, en Ontario. Tous les parents des élèves ont confirmé leur consentement à l'étude en signant un formulaire destiné à cet effet.

Procédure : La dictée A a été donnée en salle de classe par des étudiantes de l'Université Laurentienne. Les langues parlées à la maison ont été indiquées sur le feuillet de l'élève. Les dictées ont été données à tous les élèves en même temps, en salle de classe. Ils ont été informés des trois étapes de la dictée avant l'épreuve. Les étapes sont comme suit : les phrases ont été lues, une à la fois, à voix haute, ensuite la dictée comme telle a été donnée, et finalement, les phrases ont été relues lentement, afin de permettre l'autocorrection. Aucune liaison atypique n'a été prononcée au cours de la lecture et la ponctuation a été donnée. La dictée a été lue comme elle aurait été prononcée à l'oral, dans un contexte naturel. Les dictées ont été corrigées par des étudiantes de l'Université Laurentienne formées à l'utilisation de l'outil *Chronosdictées*, en respectant les types d'erreurs décrits dans le manuel de prise en main.

ANALYSE ET RÉSULTATS

Les productions écrites des élèves ont été placées dans une matrice du logiciel *Statistical Package for the Social Sciences (SPSS)*. Les erreurs ont été analysées en fonction de leur type, et dans le cadre de cette étude, les erreurs relevant de l'influence de l'anglais ont aussi été classées. L'ajout de cette catégorie d'erreur permettra de comparer l'influence de ce type d'erreur sur les erreurs lexicales commises sur les mots qui s'approchent de l'orthographe anglaise. Ensuite, les mots qui semblent avoir subi une influence de l'anglais ont été analysés afin de déterminer quelle partie de la graphie du mot a été influencée. Les mots qui ont subi une influence de l'anglais ont été étiquetés comme ayant une « erreur lexicale rectifiée », c'est-à-dire que le score d'erreur lexical a été modifié pour tenir compte de l'influence de l'anglais. Par exemple, pour le mot « barrières » orthographié « barriers », donc ayant subi une influence de l'anglais et recevant la mention « erreur relevant de l'anglais », l'erreur lexicale qui lui a aussi été attribuée a été remplacée par la mention « erreur lexicale rectifiée ». Après avoir étiqueté ces mots comme étant ainsi, des analyses de variance (ANOVA) ont été effectuées afin de déterminer s'il y a une différence entre les erreurs lexicales et les erreurs lexicales rectifiées selon la langue parlée à la maison.

2^e année : Les élèves du CE1 (2^e année en Ontario) de Paris commettent une moyenne de 3,2 erreurs de type lexical par dictée, alors que les élèves de la 2^e année de Sudbury en produisent sept. Sur les 30 mots de cette dictée, deux mots auraient pu avoir été écrits avec une orthographe rapprochée de l'anglais. Or, aucune erreur relevant de l'anglais n'a été constatée. Il y a un seul mot qui s'écrit de la même façon en anglais et en français. Étant donné l'absence de cette influence, aucune comparaison des moyennes des erreurs de type lexical et la moyenne des erreurs de type lexical rectifié selon la langue parlée à la maison n'a été possible.

5^e année : Les élèves du CM2 (5^e année en Ontario) de Paris commettent en moyenne 2,9 erreurs de type lexical par dictée, alors que les élèves de la 5^e année de Sudbury en produisent 16,40. Ceux-ci commettent aussi 1,07 erreur relevant de l'anglais et 15,99 erreurs lexicales rectifiées par dictée. Sur un total de 67 mots différents dans cette dictée, quatre s'écrivent de la même façon en français et en anglais ; huit mots sont de vrais amis, et trois mots dont une partie de la graphie qui a subi une influence de l'anglais ont été relevés. Sur 12 mots sur lesquels une erreur relevant de l'anglais aurait pu être observée, 11 mots ont en effet été orthographiés d'une façon qui témoigne de l'influence de l'anglais. Une ANOVA a été réalisée dans le but de comparer les élèves selon la langue parlée à la maison pour voir s'il y a une différence entre la moyenne des erreurs lexicales et la moyenne des erreurs lexicales rectifiées. Il n'y a pas eu de différence significative : erreurs lexicales ($F_{(2; 140)} = 1,31; p=0,27$); erreurs lexicales rectifiées ($F_{(2; 140)} = 1,15; p=0,32$). Une ANOVA

à un facteur a ensuite été effectuée dans le but de comparer la moyenne des erreurs relevant de l'anglais selon la langue parlée à la maison. Les différences entre les groupes sont significatives: ($F_{(2; 133)} = 4,98; p < 0,05$). Un test post-hoc Scheffé a ensuite été complété afin de déterminer où se trouve cette différence : elle se trouve entre les élèves qui parlent anglais et ceux qui parlent français à la maison ($p = 0,01$), par opposition à ceux qui parlent anglais et ceux qui parlent les deux langues à la maison, et ceux qui parlent français et ceux qui parlent les deux langues à la maison.

7^e année : Les élèves de la 5^e (équivalence ontarienne : 7^e année) de Paris commettent en moyenne 5,9 erreurs de type lexical par dictée. Les élèves de Sudbury commettent 24,78 erreurs lexicales, 1,77 erreur relevant de l'anglais, et 24,34 erreurs lexicales rectifiées par dictée. Sur un total de 96 mots, six s'écrivent de la même façon en français et en anglais ; 10 mots sont de vrais amis, et neuf mots dont une partie de la graphie qui a subi une influence de l'anglais ont été relevés. 15 mots ont été signalés comme étant des mots qui pourraient subir une influence de l'anglais, et 10 d'entre eux ont été soumis à cette influence. Il y a aussi neuf mots de plus dont l'orthographe est influencée par l'anglais, mais ce sont des mots pour lesquels cet effet n'était pas attendu. Une ANOVA à un facteur a été effectuée dans le but de comparer les élèves selon la langue parlée à la maison afin de voir s'il y a une différence significative entre la moyenne des erreurs de type lexical et la moyenne des erreurs de type lexical rectifié selon la langue parlée à la maison. La différence est significative : erreurs lexicales ($F_{(2; 112)} = 5,34; p < 0,05$) ; erreurs lexicales rectifiées ($F_{(2; 112)} = 5,17; p < 0,05$). Un test post-hoc Scheffé a déterminé que cette différence se trouve entre les élèves qui parlent anglais et ceux qui parlent français à la maison ($p = 0,012$), et entre ceux qui parlent anglais et ceux qui parlent anglais et français à la maison ($p = 0,05$). Une analyse ANOVA à un facteur a été lancée afin de comparer la moyenne des erreurs relevant de l'anglais entre les élèves de la 7^e année selon la langue parlée à la maison. Aucune différence significative entre la moyenne des erreurs relevant de l'anglais n'a été soulevée d'après la langue parlée à la maison : ($F_{(2; 112)} = 1,89; p = 0,16$).

DISCUSSION ET CONCLUSION

Les analyses qualitatives seront discutées plus en profondeur lors de la communication, par exemple, les mots qui ont été les plus souvent mal orthographiés, les mots pour lesquels nous avons identifié le plus de graphies différentes, les mots ayant été soumis à des tendances orthographiques telles que le choix de graphie pour le son 'en' et pour les doubles consonnes, les mots ayant été mal segmentés, entraînant des erreurs lexicales, et les mots qui ont changé de catégorie lexicale en raison de leur graphie erronée. Cette recherche a analysé les types d'erreurs en fonction de l'influence qu'exerce l'anglais sur l'orthographe. Les analyses statistiques ont révélé qu'il y a une différence significative entre les erreurs relevant de l'influence de l'anglais selon la langue parlée à la maison pour les élèves de la 5^e année. De plus, il y a une différence significative entre les erreurs lexicales et les erreurs lexicales rectifiées, c'est-à-dire celles qui ne tiennent pas compte de l'influence de l'anglais, chez les élèves de la 7^e année qui parlent anglais à la maison. Cette étude contribuera à l'avancement de la normalisation d'un outil d'évaluation de l'orthographe qui pourra servir auprès d'une population francophone en situation linguistique minoritaire. Elle renseigne aussi sur les habiletés en orthographe lexicale des élèves franco-ontariens de la deuxième, cinquième et septième année, et des erreurs lexicales attendues par niveau.

MOTS CLÉS : situation linguistique minoritaire, influence de l'anglais, orthographe, lexicale, bilinguisme.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Baneath, G., Alberti, C. & Boutard, C. (2006). *Chronosdictées : outils d'évaluation des performances orthographiques avec et sans contrainte temporelle*. Paris : Ortho Édition.
- Bélanger, M., Minor-Corriveau, M. et Bélanger, R. (2015). A comparison of the frequency and the types of French spelling errors produced by students located in different demolingistic settings. *The International Journal of Assessment and Evaluation*, 22(14), 17-27.
- Conseil collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) (2007), Amélioration du français, Orthographe d'usage : Anglicismes et anomalies

orthographiques, L'anglicisme orthographique, Récupéré de http://www.ccdmd.qc.ca/media/ang_anom_epr_18_Orthographe.pdf, consulté le 15 novembre 2015.

- Pacton, S., Fayol, M. & Perruchet, P. (1999). L'apprentissage de l'orthographe lexicale : le cas des régularités. *Langue française*, 124, 23-39. doi : 10.3406/lfr.1999.6304
- Rey, A., Pacton, S. & Perruchet, P. (2005). L'erreur dans l'acquisition de l'orthographe. *Rééducation orthophonique*, 222, 101-119.